

Bienvenue
chez vous !



4 rue Molière - TOURS



1 Bienvenue !

- Vos contacts & numéros utiles
- Les services LIGERIS et les outils pratiques

p.4

p.5

2 Votre résidence

- Autour de votre résidence
- Les infos pratiques
- Les règles pour « Bien vivre ensemble »

p.7

p.8

p.9

3 Votre logement

- Connexion au réseau Wi-Fi
- Les équipements de votre logement
- Quelques conseils d'entretien
- Utilisation des radiateurs

p.11

p.12

p.13

p.14

4 Quitter votre logement

- Quitter votre logement en 4 étapes

p.19



Bienvenue !

Vos contacts et numéros utiles

Une question, une remarque ? Nos équipes sont à votre écoute.

Pour toute question

Contactez les équipes
de LIGERIS

02 47 700 200

accueil@ligeris.com

20 rue Dublineau - TOURS

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h

Le vendredi de 8h30 à 12h

Au quotidien

Contactez votre chargée
de proximité

06 43 92 99 96

tourscentre@ligeris.com

Agence : 1 rue du Dr Denoyelle - TOURS

Lundi et jeudi : 8h-12h15 et 14h-17h30

Mardi et mercredi : 8h-12h15 et 14h-15h

Vendredi : 8h-12h15



*En cas d'urgence technique en dehors de nos horaires d'ouverture, contactez
« Mon service d'urgence » au **02 47 744 714**.*

→ Du lundi au jeudi de 17h à 8h30, le vendredi dès 12h, 24h/24 les week-ends et jours fériés

Les services LIGERIS et les outils pratiques

Applications, outils numériques... Nous avons pensé à faciliter votre quotidien.



L'[extranet LIGERIS](#) est une application gratuite, réservée à nos locataires pour payer votre loyer, contacter nos équipes dédiées...



Allocataire de la Caf ? Accédez directement à votre compte via l'appli mobile.



Retrouvez toute l'actualité utile aux locataires sur notre [page Facebook](#) et sur notre [compte Instagram](#). Abonnez-vous !



L'application gratuite de Tours Métropole Val de Loire vous propose des idées pour organiser vos sorties et votre quotidien.



Découvrez les bons plans et l'actualité de la ville de Tours sur Facebook, Instagram et X (@villedetours).



L'application de Fil Bleu vous accompagne dans vos voyages sur le réseau de transport en commun de la Métropole Tourangelle.



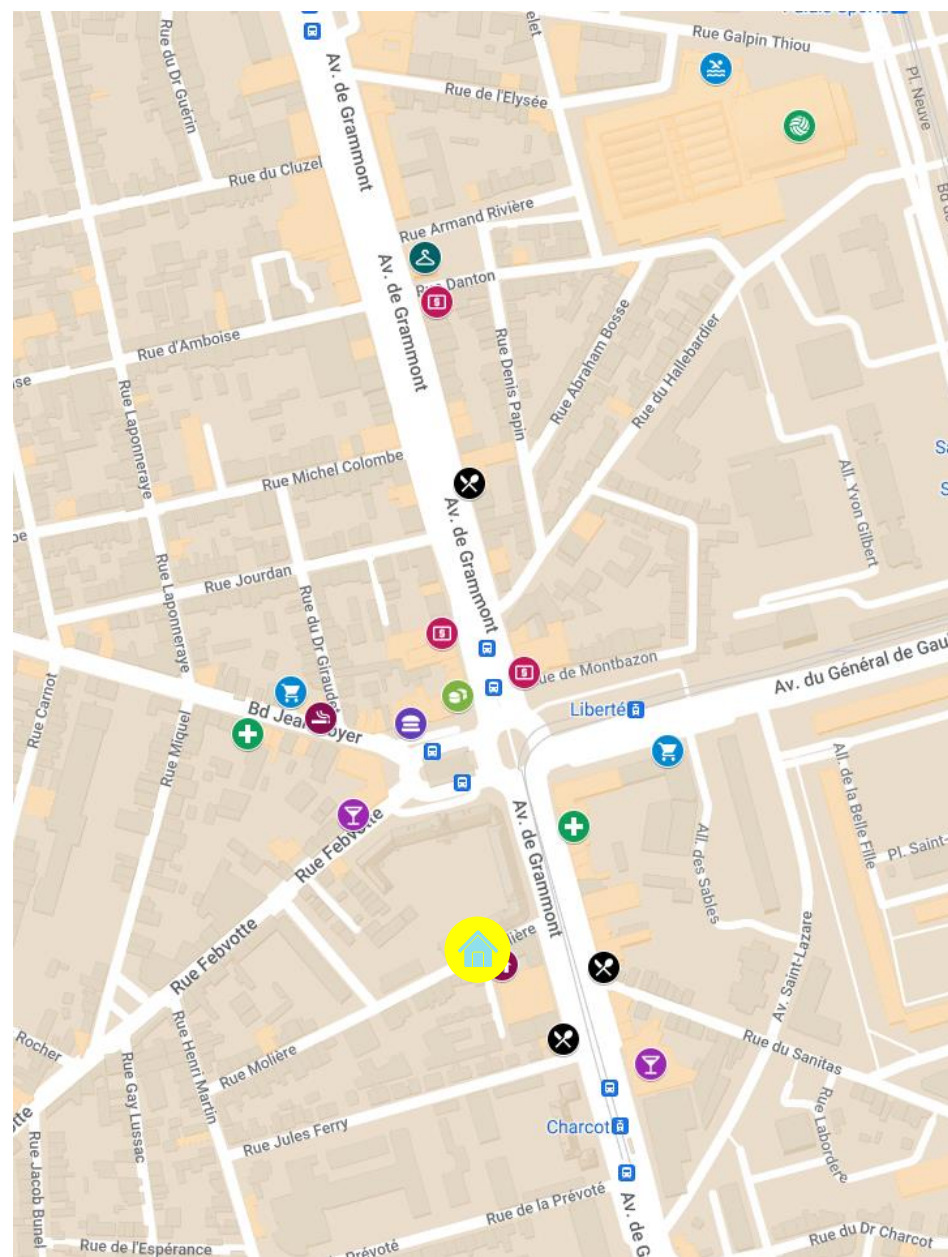
Votre résidence

Les commerces autour de votre résidence

A proximité immédiate à pied, vous aurez accès à 2 supermarchés (Lidl et Carrefour City), boulangerie, laverie, tabac-presse, pharmacie, distributeur de billets, restaurants et fast-food.

L'accès au centre commercial « L'heure Tranquille » est à moins de 10 min en voiture. Vous y trouverez un Monoprix, des magasins (mode, déco, beauté), des restaurants, un cinéma de 13 salles et des espaces de loisirs (escape game, bowling, laser game...).

Vous pourrez aussi profiter du lac de la Bergeonnerie et nager au Centre Aquatique du Lac. De nombreux restaurants et magasins vous attendent également au cœur de la ville.



Les infos pratiques de votre résidence



Transports en commun

Vous disposez du tram au pied de la résidence (arrêt Liberté). En 12 min, vous serez au cœur de la rue Nationale ! Les lignes du bus 2, 10, 63, 72 et C4 desservent également votre résidence. Retrouvez les tarifs et infos sur filbleu.fr



Local vélo

Vous êtes au cœur de l'avenue de Grammont, tout peut se faire à vélo ! Profitez du local de votre résidence.



Les charges

Les charges comprennent : le Wifi (fibre), la taxe d'ordures ménagères, l'ascenseur, l'entretien des parties communes, l'électricité des parties communes, l'entretien de la VMC et des espaces verts.

Votre résidence dispose d'un local poubelles.

Les jours de ramassage :

- Ordures ménagères : mardi et vendredi
- Cartons / papier : mercredi
- Verre : dans le container rue Febvotte (3 min à pied)

Il est indispensable de **souscrire une assurance logement**, Elle est obligatoire et vous couvre en cas de sinistre.

« Bien vivre ensemble »

Respectons ces règles simples qui permettent de faciliter le quotidien et les échanges entre voisins.



Il est formellement **interdit** de déposer ses encombrants, même temporairement, sur **les paliers**, dans **les parties communes**, **locaux poubelles** ou **espaces extérieurs**.


Déposez vos encombrants **aux endroits indiqués** par votre chargé.e de proximité


Déposez vos objets encombrants **la veille de la collecte à partir de 19h**


Retrouvez les **jours de collecte** dans les lieux d'affichage de votre résidence

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les règles pour bien vivre ensemble



Les **nuisances sonores** de jour comme de nuit **sont interdites** afin d'éviter les troubles de voisinage.



Le balcon, c'est parfait pour profiter du soleil et écouter les oiseaux, **pas pour étendre son linge ni faire de barbecue.**



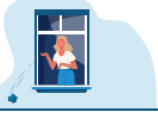
Nous aimons les chiens, mais les préférons **tenus en laisse** dans et aux abords de la résidence. Les **déjections** doivent être ramassées.



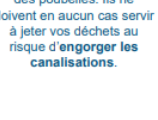
Les agents d'entretien ouvrent pour maintenir la propreté de votre résidence, **respectons leur travail.**



Les couloirs **doivent être dégagés pour bien circuler**, ils ne servent pas de stockage pour vos sacs poubelle et effets personnels.



Les sanitaires ne sont pas des poubelles. Ils ne doivent en aucun cas servir à jeter vos déchets au risque d'**engorger les canalisations.**



Les **espaces extérieurs**, pelouses, plantations et aires de jeux sont précieux. Respectons-les pour que tout le monde puisse en profiter.



Aucun objet ne doit être jeté depuis nos fenêtres et/ou notre balcon : c'est une infraction et c'est dangereux pour nos voisins.



Cigarettes et vapores **ne sont pas les bienvenues** dans les espaces communs, ni dans les ascenseurs.



Nos déchets doivent être **triés** et déposés dans les zones appropriées. Les **encombrants** doivent être déposés à la déchetterie.



BRICOLAGE, BRUITS DE FÊTE, ABOIEMENTS... les bruits gênants ne connaissent pas d'heures et sont donc **répréhensibles de jour comme de nuit.**



Pour rappel, en ce qui concerne les bruits du quotidien, les horaires autorisés* sont :

- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h

*Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit de voisinage du 29 avril 2013.

A bright, modern bedroom with light blue walls. On the left is a tall wooden shelving unit with open shelves holding various potted plants and a closed cabinet with decorative panels. In the center is a small dining table with a patterned top and dark legs, accompanied by a matching stool. To the right is a bed with a grey metal frame, white bedding, and a vibrant green blanket. A large window with a grey frame is in the background. The floor is covered with light-colored wood-look planks, and a green rug is placed under the dining table. Several potted cacti are on the floor near the table.

Votre logement

Connexion au réseau Wi-Fi

Votre logement est équipé d'une box Wi-Fi individuelle SFR qui vous offre un accès illimité à la fibre.

- ✓ Vous bénéficiez d'une connexion personnelle et ne devez pas communiquer vos codes d'accès.
- ✓ Pour vous connecter, retrouvez votre box Wi-Fi dans le placard de l'entrée de votre logement.
- ✓ Les identifiants de connexion se situent à l'arrière de la box sur une étiquette.
- ✓ En cas de dysfonctionnement, retrouvez les coordonnées de SFR dans le panneau d'affichage du hall de votre immeuble.



Les équipements de votre logement

Pour faciliter votre arrivée, votre appartement est parfaitement meublé* et équipé.

LISTE DES ÉQUIPEMENTS	
Cuisine	
· Plaques de cuisson	· Table et chaises
· Four micro-ondes	· Kit vaisselle et ustensiles de cuisine
· Réfrigérateur avec freezer	· Balai, pelle et balayette
· Placards de rangement	· Poubelle à pédale
Pièce de vie	
· Lit avec protège matelas et couette	· Luminaires
· Table de nuit	· Armoire / dressing / penderie
· Bureau avec chaise	· Table basse
· Poubelle de bureau	· Meuble de rangements
Salle d'eau	
· Douche et WC	· Balayette WC
· Lavabo, tiroirs de rangements et miroir	· Kit d'accueil (savon, papier toilette, éponge...)
· Sèche-serviette	· Poubelle à pédale

* La liste des meubles et équipements est susceptible de varier selon la typologie et la disposition du logement.
Retrouvez l'inventaire précis de votre logement en annexe de votre bail.

Conseils d'entretien

Quelques règles simples d'usage et d'entretien régulier de votre logement :



Tuyaux et circuits d'évacuation

Merci de ne pas jeter de déchets dans les toilettes. Les graisses, restes alimentaires, lingettes, protections périodiques ou médicaments bouchent les canalisations.



Aération du logement

Pensez à aérer quotidiennement votre appartement pour assainir l'air intérieur et éviter que de l'humidité s'installe. 10 à 15 min par jour suffisent !



Propreté du logement

Entretenez régulièrement votre logement pour éviter que des traces de calcaire, moisissures, graisses et saletés ne s'incrument durablement. Pour cela, pensez au vinaigre blanc !



Bon à savoir

Un logement bien entretenu vous évitera des frais supplémentaires en cas de nettoyage ou travaux réalisés par une entreprise extérieure mandatée par LIGERIS.

Utilisation des radiateurs

Vos radiateurs électriques sont programmables ! Pensez à consulter les extraits de la notice ci-dessous afin d'optimiser leur utilisation et leur fonctionnement.



Retrouvez les instructions complètes sur la notice papier présente dans votre logement.

Les différents modes d'utilisation

-  Mode arrêt : Arrêter l'installation
-  Mode absence : Mettre l'installation en hors-gel pendant un laps de temps donné
-  Mode sablier : Changer de mode pendant un certain temps sans modifier la programmation
- AUTO** Mode automatique : Fonctionnement selon la programmation enregistrée
-  Mode permanent : Fonctionnement soit en confort, soit en réduit
-  Réglage de l'heure : Régler le jour et l'heure
- PROG** Programmation : Créer les périodes et le mode de fonctionnement

Molette de sélection pour choisir l'icone voulu en bas de l'écran (et revenir à l'écran d'accueil)

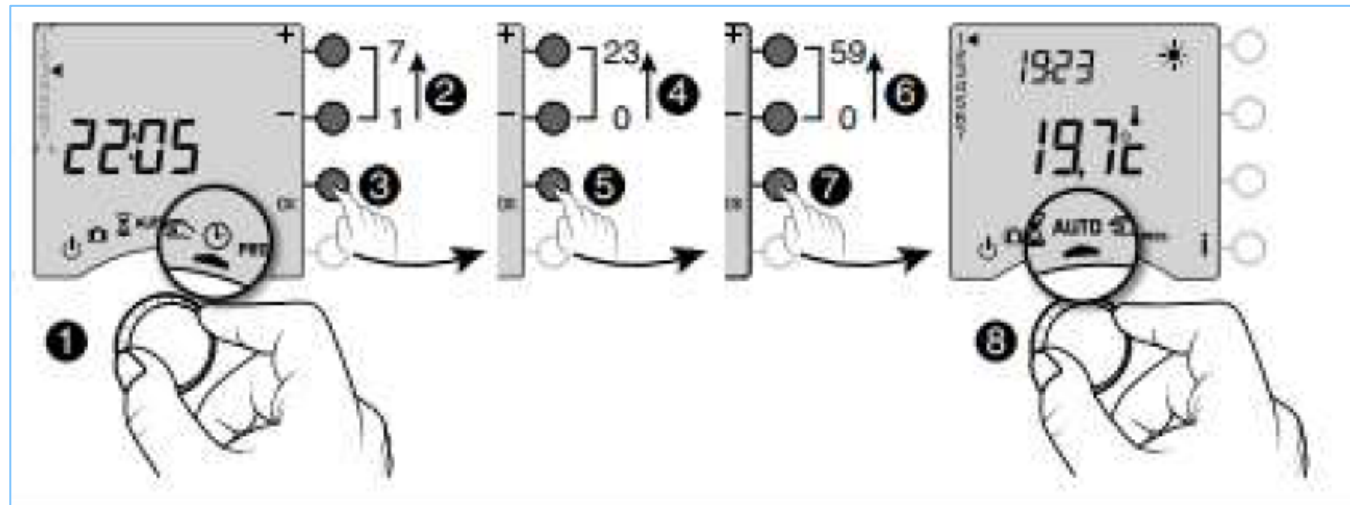
Touches de modification : Sélectionne le mode voulu et valide

 Appui sur « confort » : Sélectionne la température de confort

 Appui sur « réduit » : Sélectionne la température de réduit

Utilisation des radiateurs

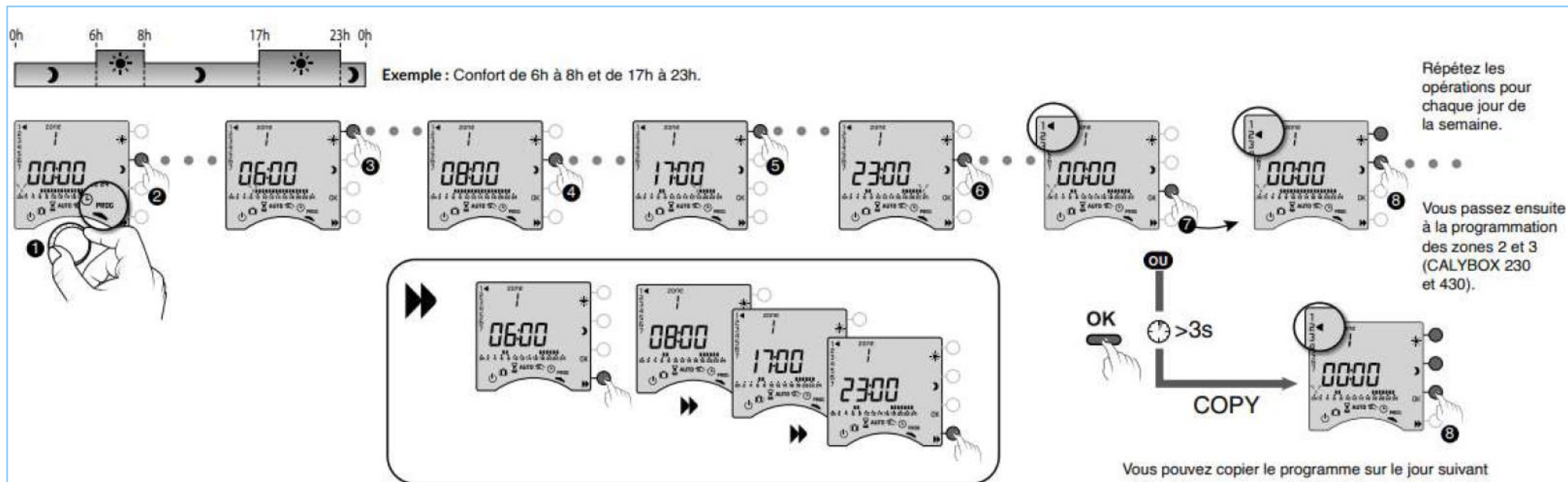
Régler l'heure



- ❶ Tourner la molette pour choisir « réglage de l'heure » ⌚
- ❷ Avec les touches de sélection choisir le jour de la semaine (1 = lundi, 2 = mardi, ...)
- ❸ Valider avec la touche de sélection « OK »
- ❹ Avec les touches de sélection choisir l'heure (de 0 à 23)
- ❺ Valider avec la touche de sélection « OK »
- ❻ Avec les touches de sélection choisir les minutes (de 0 à 59)
- ❼ Valider avec la touche de sélection « OK »
- ❽ Vous pouvez tourner la molette et sélectionner « auto »

Utilisation des radiateurs

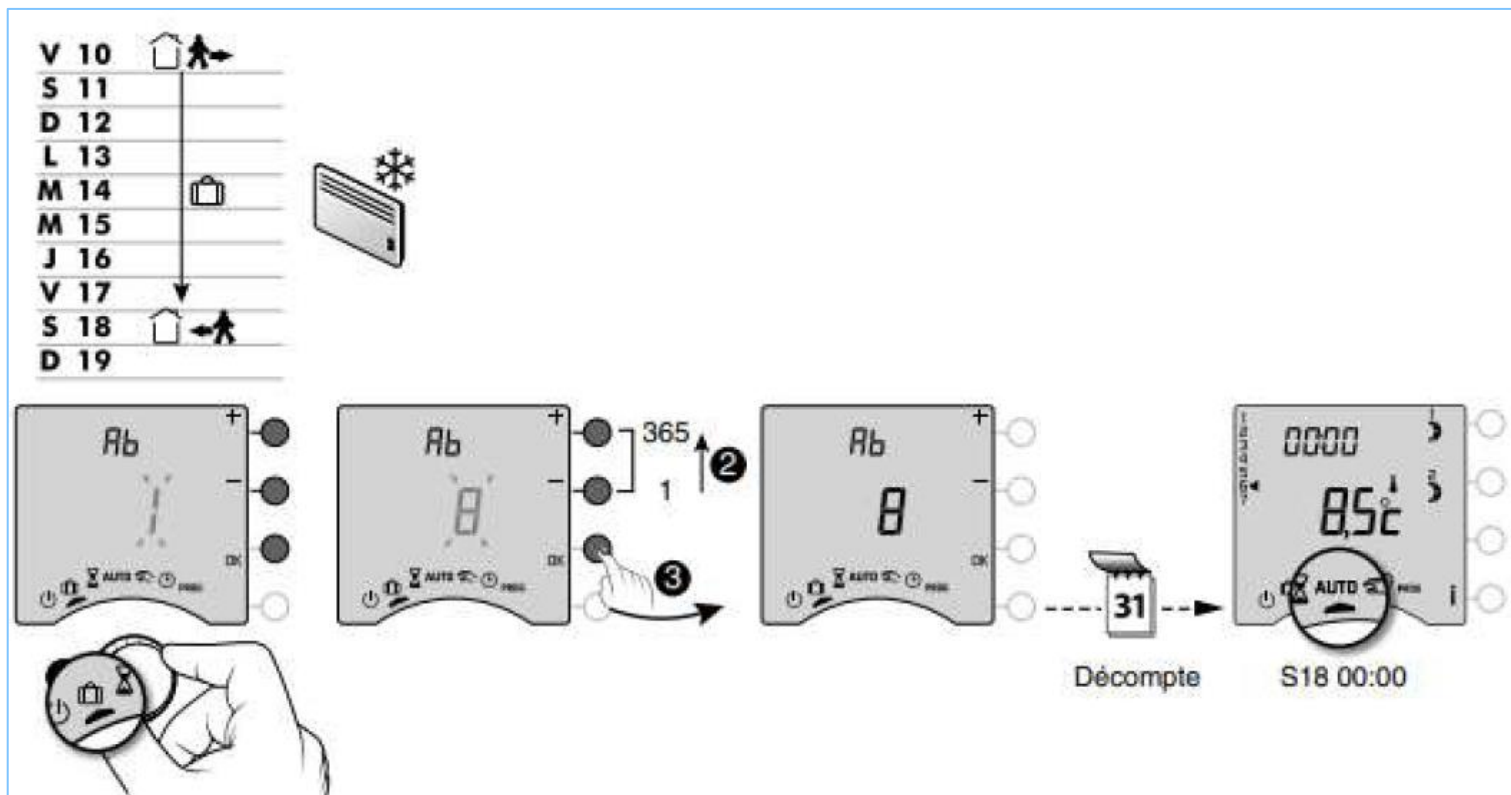
Programmation du chauffage



- ❶ Tourner la molette pour choisir « PROG »
- ❷ Avec les touches de sélection choisir le mode réduit ou le mode confort pour chaque heure
- ❸ Changer de mode à l'heure voulue (exemple : De 00h00 à 06h00 en réduit, de 06h00 à 8h00 en confort, ...)
- ❹ Changer de mode à l'heure voulue
- ❺ Changer de mode à l'heure voulue
- ❻ Changer de mode à l'heure voulue, selon le nombre de période souhaité
- ❼ Lorsque la programmation de la journée est réalisée appuyer sur la touche de sélection « OK » pour changer de jour (répétez les opérations pour chaque jour de la semaine) **ou** garder la touche de sélection appuyer pendant 3s pour copier la même programmation sur le jour suivant
- ❽ Une fois tous les jours de la semaine programmés appuyer sur « OK » pour changer de zone

Utilisation des radiateurs

Mode « hors gel » en cas d'absence de plusieurs jours



En cas d'absence de plusieurs jours, pour mettre en hors gel

Mettre la molette sur « absence » 

② Avec les touches de sélection, indiquer le nombre de jours d'absence

③ Valider avec la touche de sélection « OK »

A la fin du décompte, l'installation se remettra en mode automatique

A photograph of a bedroom with light blue walls. On the left is a tall wooden shelving unit with various plants and decorative items. In the center, a small dark wooden table stands on a green rug, surrounded by several potted cacti. To the right, a bed with a grey metal frame is covered with a bright green blanket and a white pillow. A large window with a grey frame is in the background, letting in natural light.

Quitter votre logement

Quitter votre logement en 4 étapes

1 Déposez votre préavis

Adressez une lettre de congé signée par le/les titulaire(s) du bail qui doit être remise en main propre ou par courrier recommandé avec accusé de réception à LIGERIS – 20 rue Dublineau – CS 41607– 37016 TOURS Cedex 1.

2 Veillez à rendre votre logement :

☐ Vide de l'ensemble de vos effets personnels

Merci de déposer directement vos cartons et emballages à la déchetterie et non dans les parties communes.

A défaut, l'enlèvement de ces encombrants par une entreprise extérieure vous sera facturé.

☐ Propre

Pensez à faire un **nettoyage complet** de votre appartement : sols, placards, étagères, micro-ondes, vaisselle, frigo, douche, WC, robinets, vitres, interrupteurs, prises de courant, luminaires...

A défaut, une prestation de ménage complémentaire sera demandée par LIGERIS et vous sera facturée.

☐ Remis en état

Laissez une douille sur chaque point d'éclairage avec une ampoule et veillez à ce que les équipements et peintures ne soient pas détériorés.

3 La remise des clés

Lors de l'état des lieux de sortie, vous devrez remettre **un trousseau de clés complet**, badges et télécommandes (logement, boîte aux lettres, garage...), en autant d'exemplaires qu'il vous en a été donnés à votre entrée dans les lieux.

Toute clé manquante sera facturée.

4 La restitution du dépôt de garantie

Lors de l'état des lieux de sortie, nous vous invitons à nous faire parvenir **un RIB** afin que nous puissions vous restituer votre dépôt de garantie après votre départ (par mail à accueil@ligeris.com).

Le délai pour vous restituer votre dépôt de garantie est d'un mois s'il n'y a pas de travaux à réaliser dans l'appartement. Dans le cas contraire, le délai passera à deux mois.



ligeris.com